

MONTREUIL

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

442 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Montreuil.
Le **niveau de connaissance de la flore** de la commune **peut être qualifié de très bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **78 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

Aucune espèce protégée n'est connue à ce jour sur la commune de Montreuil.

Flore menacée

3 espèces **menacées en Île-de-France** sont connues dans la commune de Montreuil :

- La Véronique à feuilles d'acinos (*Veronica acinifolia*), considérée comme **en danger critique d'extinction** a été observée en 2002. **C'est l'unique station de cette espèce dans le département.**
- L'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*), considérée comme **en danger d'extinction** a été notée en 2011.
- La Renoncule divariquée (*Ranunculus circinatus*), considérée comme **vulnérable** a été observée en 2002.

1 autre espèce connue à Montreuil est considérée comme **quasi-menacée en Île-de-France** : le Chénopode des murs (*Chenopodium murale*), recensé en 2002.



La **Véronique à feuilles d'acinos** affectionne les terrains sableux pauvres en nutriments.



L'**Agripaume cardiaque** se développe de préférence dans lisières sur terrains sableux bien exposés et relativement riches éléments nutritifs.



La **Renoncule divariquée** se développe de préférence dans des eaux à courant lent et peu profondes.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

4 espèces observées à Montreuil peuvent légitimer la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Parmi elles, l'Ophrys araignée et la Renoncule en crosse sont déterminantes dans tous les cas (« Z1 ») et peuvent légitimer cette création. Les deux autres, le Torilis noueux et la Véronique à feuilles d'acinos, sont déterminantes sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Ophrys araignée	<i>Ophrys aranifera</i>	Z1	2010
Renoncule en crosse	<i>Ranunculus circinatus</i>	Z1	2002
Torilis noueux	<i>Torilis nodosa</i>	Z3	2013
Véronique à feuilles d'acinos	<i>Veronica acinifolia</i>	Z3	2002



Le **Torilis noueux** a été observé à plusieurs emplacements entre 2003 et 2013 dans la commune. Cette plante est commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Elle s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées.



L'**Ophrys araignée** est une orchidée liée aux pelouses sèches calcicoles, sur pentes bien exposées. Sa présence est exceptionnelle en Seine-Saint-Denis, où cet habitat est peu représenté. Elle peut également s'observer dans des milieux de substitution, comme des pelouses de parcs.

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

6 espèces à caractère envahissant ont été observées à Montreuil.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Laurier Cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>)	Ailanthé du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)
	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)
	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>)
	Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>)



L'**Ailanthé du Japon** colonise la plupart du temps les friches, bermes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



Le **Laurier Cerise** recherche les endroits ombragés et les sols riches en éléments nutritifs. C'est une espèce en expansion, disséminée par les oiseaux, qui en consomment les graines.

Flore non revue

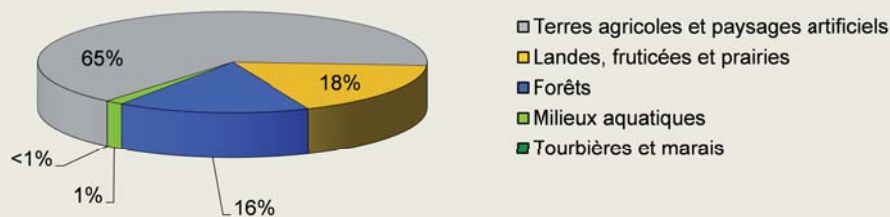
A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

1 seule espèce n'a pas été revue à Montreuil après 2000, à notre connaissance. Il s'agit de la Lentille d'eau sans racines (*Wolffia arrhiza*), mentionnée en 1836 et considérée comme en danger en Île-de-France. Cette plante aquatique se développe dans les eaux stagnantes relativement riches en éléments nutritifs et peut supporter un assèchement passager de son habitat.

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **75 hectares**, soit environ **8 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en cinq grands types :

- Les **terres agricoles et paysages artificiels** sont largement dominants (49 ha). Cette catégorie comprend essentiellement des pelouses de parcs (20 ha), des friches (13 ha), des plantations de feuillus et de Robinier (12 ha). Les autres habitats possèdent de faibles surfaces.
- Les **landes, fruticées et prairies** (13 ha), sont représentées par des fourrés à prunelliers et à troènes (10 ha) ou à ronces (3 ha).
- Les **forêts**, qui couvrent 12 ha, correspondent à des boisements dominés par les Chênes et se rattachent aux chênaies-hêtraies sur sols calcaires.
- Les **milieux aquatiques** sont composés d'eaux riches en éléments nutritifs (1 ha) et de végétations ponctuelles correspondant à des gazons amphibies à Joncs (0,08 ha).
- Les **tourbières et marais** se composent de différentes roselières, dominées par la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*), des massettes (*Typha* spp.) ou le Roseau commun (*Phragmites australis*).

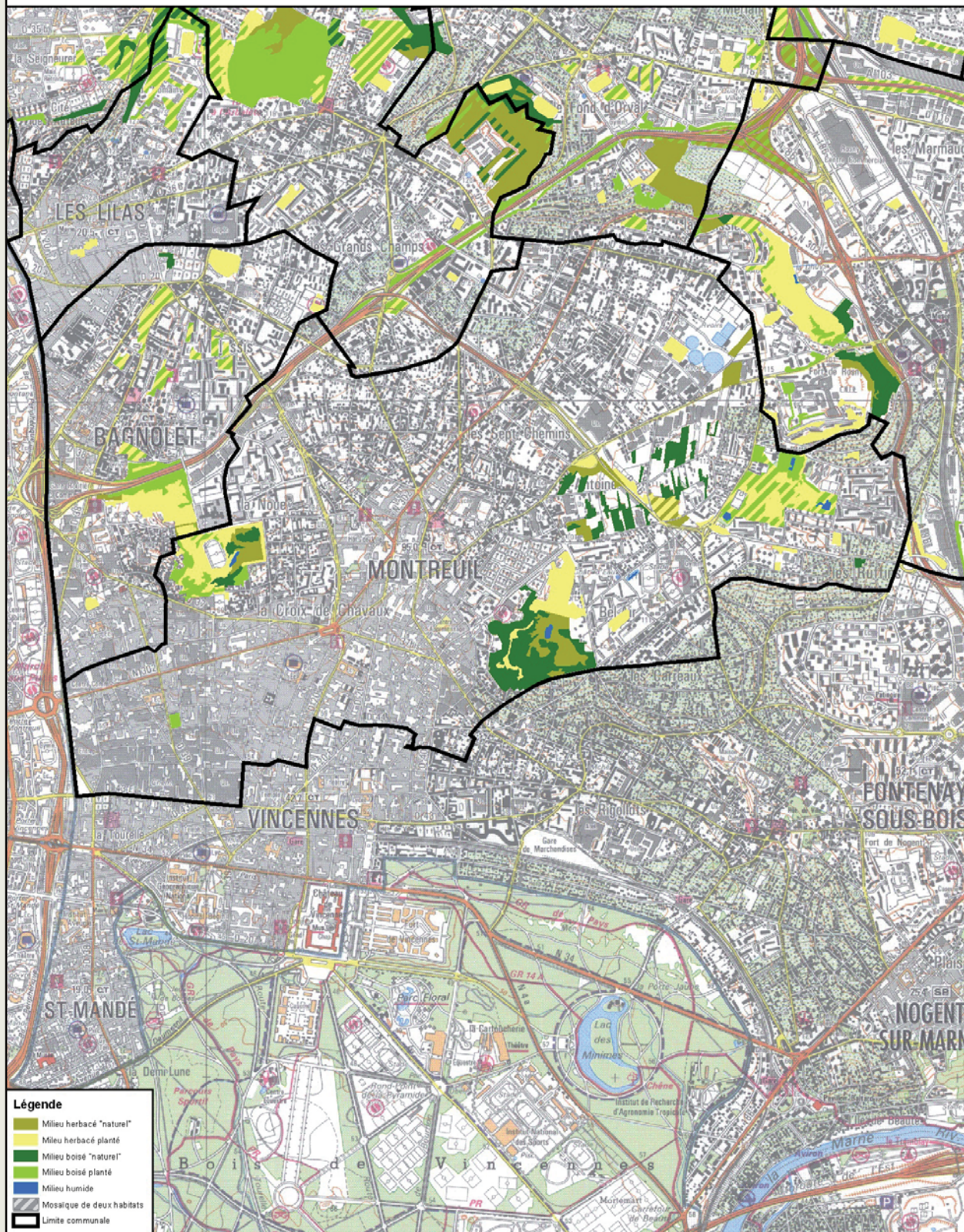


Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Montreuil selon leur surface (en pourcentage).

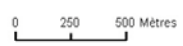
Végétations patrimoniales

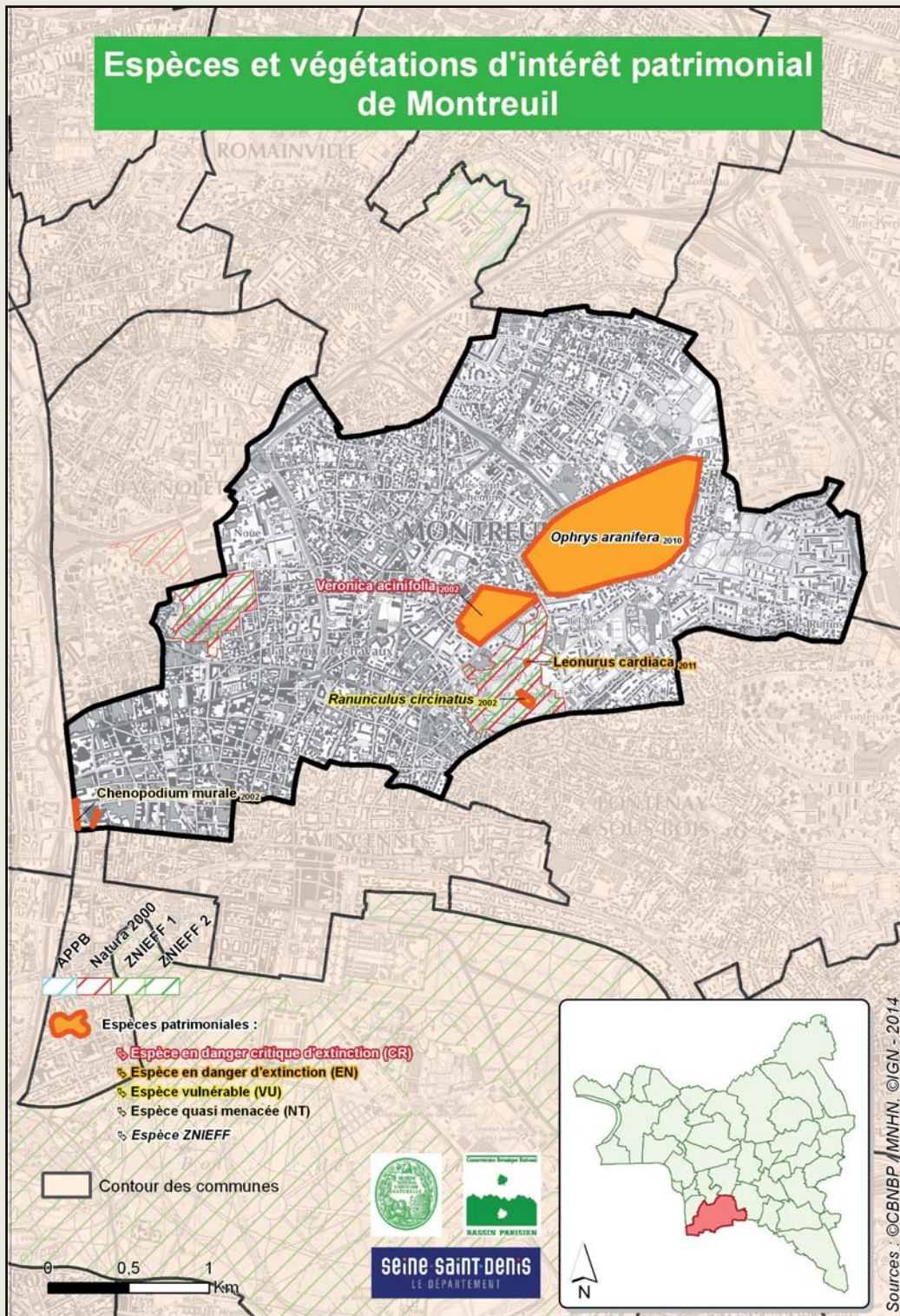
Aucune végétation présentant un intérêt patrimonial n'a été recensée sur la commune de Montreuil.

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)



BD CARTO © IGN - PARIS - 2006 (licence n° 2006 CLJ 0888) , SCAN 250 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CLJ 2074) , BD Habitat © CNHP 2008





Pour plus d'informations sur la flore de Montreuil, consulter le site du CBNBP :

<http://cbnb.mnhn.fr/cbnb/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93048>

Auteurs : N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud

Version : 01/2015.